



Collège Sabine ZLATIN

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du mardi 24 avril 2018

Le quorum étant atteint (17 présents), la Principale ouvre la séance à 18 h 10.

Messieurs Mola, Strullu, Nemery sont excusés.
Mesdames Caminet, Caire, Grimond, François sont excusées.

La principale informe des modifications de l'ordre du jour **en rouge ci-dessous** :

Le secrétaire de séance est Mme Gleyze.

1. Approbation des procès-verbaux des CA des 08 février 2018 et 05 mars 2018
2. Adoption de l'ordre du jour du CA du 24 avril 2018
3. Gestion administrative
3.1 Convention avec la maison d'Izieu photo de Mme Sabine ZLATIN pour le carnet de liaison
3.2 Accueil et inscriptions des futurs 6èmes
3.3 Fournitures scolaires
3.4 Modification du règlement intérieur
3.5 Convention avec la Communauté de Communes pour la mise à disposition de la salle polyvalente
3.6 Points divers
4. Gestion pédagogique
4.1 Points sur la préparation de rentrée 2018
4.2 Organisation de la fin de l'année scolaire
4.3 Programmation des sorties
4.4 Points divers
5. Gestion matérielle et financière
5.1 Convention avec le collège de Culoz échange Allemagne 2018
5.2 Bilan financier échange Allemagne 2017
5.3 Convention Aviron, Accueil Correspondants Allemands
5.4 Contrat Pérouges 3 classes de 5ème
5.5 Compte financier 2017
5.6 Points divers
6. Questions diverses.
6.1 Intervention des élèves.
6.2 Intervention des fédérations des parents d'élèves.
6.3 Intervention des personnels enseignants, d'éducation et de surveillance.
6.4 Intervention des personnels ATOSS.

1. – Approbation du procès-verbal du CA du 8 février 2018

Les parents d'élèves FCPE souhaitent qu'un complément soit apporté au point

« 4.4 Préparation de la rentrée 2018 » au paragraphe concernant les sections euro/classes bilangues (p. 4) et donnent lecture de ce complément :

- *Lorsque les sections bilangues ont été supprimées en 2016. l'administration a présenté cela comme une application des directives ministérielles, que cela était dommage mais qu'il n'y avait pas le choix. Nous ne comprenons donc pas que, maintenant que les directives sont clairement de ré-ouvrir ces sections, l'administration du collège ne mette pas le même entrain à appliquer les directives du Ministre.*
- *Il est rappelé que l'enseignement notamment de l'Italien en Bilangue et de l'Anglais Euro présentait une continuité avec ce qui existe au Lycée : Euro Anglais et Section ESABAC Italien. Depuis plusieurs années la section ESABAC du lycée de Belley monte en puissance et est l'une des rares sections ESABAC de l'académie de Lyon. Cette spécificité permet de présenter une image très positive du territoire du Bugey, très souvent décrié comme une impasse académique.*
- *La section Bilangue Italien ainsi que la section Euro Anglais fonctionnaient parfaitement avec des enseignants très compétents et motivés qui amenaient des élèves dans les meilleures conditions pour le lycée.*
- *Dans le projet d'établissement, pour lequel les parents ont été impliqués, il est clairement marqué « Favoriser les échanges linguistiques ». L'abandon des sections Euro et Bilangue est donc en complète contradiction avec le projet d'établissement.*

- Dans les CA du collège et du lycée, la sinistrose est de rigueur concernant le niveau des élèves qui baisse sans cesse et des résultats au Brevet ou au BAC en constante diminution et inférieurs aux standards départementaux. La suppression d'une section d'excellence qui a fait ses preuves paraît alors incompréhensible.
- L'argument principal de la non remise en route des sections bilangue et Euro est que ces sections imposent de mettre les élèves généralement dans 2 classes où le niveau scolaire est de très bon niveau et que donc les autres classes voient leur niveau baisser nettement en comparaison. La FCPE est bien consciente qu'effectivement en moyenne le niveau scolaire des élèves présents dans ces sections est bon. Il est rappelé que dans ces classes, les élèves non bilangue et non euro sont souvent tirés par le haut. Il est proposé par la FCPE de mettre ces élèves non pas dans 2 classes mais 4 pour augmenter l'effet d'entraînement. Il nous est répondu que cela n'est pas possible, trop difficile à mettre en œuvre. Cela semble cependant être possible en Latin sans difficulté.

Mme Aurigny, professeur, apporte la précision que les « latinistes » sont répartis en 2 groupes sur 4 classes.

Vote n°0 : Acte 0,

Adoption du procès-verbal du CA du 8 février 2018 amendé

Résultat du vote n°0 : Acte 0, Pour : 17 Contre : 0 , Abstention : 0

Approbation du procès-verbal du CA du 5 mars 2018

Pas de remarque particulière

Vote n°0 : Acte 0,

Adoption du procès-verbal du CA du 5 mars 2018.

Résultat du vote n°0 : Acte 0, Pour : 17 Contre : 0 , Abstention : 0

2.- Adoption de l'ordre du jour du CA du 24 avril 2018

Ajout en point 3.5 d'une convention avec la Communauté de Communes Bugey Sud pour la mise à disposition de la salle polyvalente du collège

Vote n°1 : Acte 1,

Approbation de l'ordre du jour du CA du 24 avril 2018.

Résultat du vote n°1 : Acte 1, Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

3. – Gestion administrative.

3.1 Convention avec la maison d'Izieu pour l'inclusion d'une photo de Mme Sabine ZLATIN dans le carnet de liaison.

Le collège portant maintenant le nom de Sabine Zlatin, il a été décidé d'inclure dans le carnet de liaison une photo de Mme Sabine Zlatin.

La principale demande l'autorisation de signer la convention avec la maison d'Izieu autorisant cette utilisation

Vote n°2 : Acte 2

Autorisation de signer la convention avec la maison d'Izieu pour l'inclusion d'une photo de Mme Sabine ZLATIN dans le carnet de liaison..

Résultat du vote n°2 : Acte 2, Pour : 17 , Contre : 0 , Abstention : 0 .

18h20 Arrivée de M. Hedon, représentant le conseil départemental de l'Ain, collectivité territoriale de rattachement

3.2 Accueil et inscriptions des futurs 6èmes.

-L'accueil des élèves de CM2 des écoles primaires du secteur se fera sur 4 jours, au cours de la semaine du 14 au 18 mai.

Les élèves seront pris en charge sur une journée, de 9h30 à 15h15, et pourront découvrir le collège. Après un accueil, ils seront répartis en 3 ateliers (fonctionnement de l'établissement, moment d'échange avec une CPE et espace travail et détente avec la documentaliste)

Après le repas pris au restaurant scolaire du collège, ils pourront bénéficier d'une visite des locaux et de mini séquences de cours en Technologie, SVT et Anglais, avec des élèves de 6^{ème}

Un bilan viendra clôturer la journée

-22 et 24 mai à 18h : réunion des parents des futurs élèves de 6^{ème} avec remise du dossier d'inscription

-20 juin : inscription des futurs 6^{ème} de 10h à 17h

3.3 Fournitures scolaires

Aucune remarque particulière n'a pour l'instant été faite par les professeurs, si ce n'est la demande d'une clé USB par les professeurs d'anglais.

La liste sera remise aux familles fin juin, au moment des inscriptions.

Mme la principale demande aux membres du CA de se prononcer sur l'achat de cahiers d'exercices en anglais (pour les 6^o) et en allemand (pour les 5^o-4^o-3^o)

Vote n°3 : Acte 3

Accord pour l'achat par les familles des cahiers d'exercices en anglais et allemand

Résultat du vote n°3 : Acte 3, Pour : 18 , Contre : 0 , Abstention : 0 .

3.4 Modification du règlement intérieur.

La phrase

« Il n'est pas autorisé aux parents de récupérer un enfant au milieu d'une heure de cours ou de permanence, sauf cas exceptionnel »

Sera ajoutée à la fin du paragraphe 1-Entrée et sortie des élèves

Vote n°4 : Acte 4,

Validation des modifications du règlement intérieur.

Résultat du vote n°4 : Acte 4, Pour : 18 , Contre : 0 , Abstention : 0

3.5 Convention avec la Communauté de Communes Bugey Sud pour l'utilisation de la salle polyvalente

Toujours dans le cadre du partenariat « Djamm Metaphorik » la Communauté de Communes Bugey Sud demande à utiliser la salle polyvalente du collège les 20 mai – 9 juin – 2 et 15 septembre, pour pouvoir répéter le défilé en vue de la Biennale de la Danse de Lyon .

Vote n°5 : Acte 5,

Autorisation de signer la convention avec la Communauté de Communes Bugey Sud pour la mise à disposition de la salle polyvalente du collège

Résultat du vote n°5 : Acte 5, Pour : 18 , Contre : 0 , Abstention : 0

4. – Gestion pédagogique

4.1 Points sur la préparation de rentrée.

Les parents d'élèves ont demandé une audience auprès de la DSDEN pour aborder le sujet de l'ouverture d'une section européenne en italien en 4^{ème} puis en 3^{ème}, au lieu d'une section bilangue.

A cours de cette audience qui a eu lieu le lundi 9 avril, la FCPE et la principale ont pu développer leurs arguments :

- Pour les parents d'élèves, il s'agit de proposer la possibilité d'étudier plus de langue aux élèves qui le souhaitent
- Concernant l'établissement, l'objectif principal est la mixité des niveaux et d'amener le plus grand nombre d'élèves à la réussite

La proposition retenue est l'ouverture de la section européenne en italien dès la 5^{ème}, avec le même nombre d'heures que le latin, soit :

- 1,5 heure en 5^{ème}
- 2 heures en 4^{ème}
- 2 heures en 3^{ème}

Pour un effectif de 28 élèves

Autres points présentés sur la préparation de rentrée :

- Suppression d'un poste en lettres modernes et d'un poste en technologie
- Une demande de temps partiel en français porte le besoin BMP à 9,5 heures
- La réussite d'un professeur d'anglais à l'agrégation porte le besoin BMP à 18 heures
- 1,5 heure en plus en « langue et culture européenne » en italien
- La chorale devient un enseignement optionnel : 2 heures à prendre sur la DHG pour l'enseignement du chant choral, qui restera sur la pause méridienne

Le reliquat d'HSA non ventilées est donc à ce jour de 0.5 heure

4.2 Organisation de la fin de l'année scolaire

- Cette année, aucun pont d'inscrit dans le calendrier scolaire
- Les conseils de classes 3^{ème} se dérouleront du 4 au 7 juin et la validation des compétences du 28 mai au 1^{er} juin
- Les conseils de classes 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} se dérouleront du 11 au 22 juin
- L'oral du DNB aura lieu le mercredi 13 juin (les cours seront suspendus pour les autres niveaux)
- La restitution des manuels scolaires aura lieu le lundi 25 juin pour les 5^{ème} et 4^{ème} et le mardi 26 juin pour les 6^{ème} et 3^{ème}

- La réinscription, avec remise du bulletin scolaire du 3^{ème} trimestre, des élèves entrant en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} se déroulera les lundi 25 et mardi 26 juin de 16h à 19h, avec une « session de rattrapage » le mercredi 27 juin de 9h à 12h
- Mercredi 27 juin, les cours seront suspendus pour la préparation des salles du DNB
- Le DNB se déroulera les :
 - * jeudi 28 juin matin Français
 - après-midi Maths
 - * vendredi 29 juin matin Histoire Géographie - EMC
 - Après-midi Sciences
- Le collège sera centre de correction du DNB du 2 au 4 juillet.
- Les élèves seront de nouveau accueillis les jeudi 5 et vendredi 6 juillet.
- Ces 2 journées seront également consacrées aux réunions des équipes pédagogiques et de préparation de la rentrée (l'information sera transmise aux parents)

4.3 Programmation des sorties.

Présentation des sorties pédagogiques programmées depuis le conseil du mois de février :

- Les élèves de 5^{ème} participeront à la journée « Amnesty International » le 4 mai
- Les élèves de l'atelier relais se rendront au musée du film d'animation à Annecy le 14 mai
- Les élèves de 6^{ème} 1 se rendront à la forêt de Rothonne le 18 mai
- Dans le cadre de l'accueil des correspondants allemands, les élèves :
 - Bénéficieront d'une initiation à l'aviron le 29 mai
 - Bénéficieront d'une visite guidée de Belley le 29 mai
 - Se rendront à Izieu le 30 mai
 - Se Rendront à Lyon pour une visite de Montluc et de l'Institut Lumière le 31 mai
- Les élèves de 6^{ème} 5 et 6^{ème} 9 se rendront à l'étang de Coron le 8 juin
- Les élèves de 5^{ème} 2, 5^{ème} 5 et 5^{ème} 7 se rendront à Pérouges le 21 juin
- Un voyage à Rome est programmé pour le mois de février 2019

Vote n°6 : Acte 6,

Autorisation d'organiser les sorties pédagogiques et voyages ci-dessus

Résultat du vote n°6 : Acte 6, Pour : 18 , Contre : 0 , Abstention : 0

5. – Gestion matérielle et financière

5.1 Convention avec le collège de Culoz pour l'organisation de l'échange 2018 avec Allemagne

Comme chaque année, un échange est programmé avec l'Allemagne, en collaboration avec le collège de Culoz.

Cette année 2018, c'est le collège de Belley qui est en charge de la mutualisation des moyens pour son organisation.

Une convention fixant les modalités de cette mutualisation doit être passée entre les 2 établissements.

Vote n°7 : Acte 7

Autorisation de signer la convention avec le collège de Culoz pour l'organisation de l'échange 2018 avec l'Allemagne

Résultat du vote n°7 : Acte 7, Pour : 18 , Contre : 0 , Abstention : 0

5.2 Bilan financier échange Allemagne 2017

Eléments donnés pour information :

- Accueil des correspondants du 1^{er} au 7 juin 2017
- Voyage en Allemagne du 12 au 18 décembre 2017

Le budget prévisionnel a été voté avec une participation des familles s'élevant à 125 €

Après prise en charge de toutes les dépenses, le montant total du voyage s'élève à 1391.55 € pour les élèves de Belley

Après constatation de toutes les recettes, la participation des familles s'élève finalement à 95.26 €

Il y a donc lieu de procéder à un remboursement de 29.74 € par élève

5.3 Convention Aviron, Accueil Correspondants Allemands

L'établissement souhaite proposer aux élèves participants à l'échange avec l'Allemagne une séance d'initiation à l'aviron qui se déroulera le 29 mai. Le montant de cette initiation est de 270 €.

Vote n°8 : Acte 8

Autorisation de signer la convention avec le club d'Aviron

Résultat du vote n°8 : Acte 8, Pour : 18 , Contre : 0 , Abstention : 0

5.4 Contrat avec l'Office du Tourisme de Pérouges

Les classes de 5^{ème} 2, 5 et 7 se rendront à Pérouges le jeudi 21 juin

Un contrat doit être passé avec l'Office du Tourisme de Pérouges-Bugey-Plaine de l'Ain pour l'accueil de ces élèves et leur accompagnement dans la visite de la cité médiévale, pour un coût total de 300€, financé en partie par une subvention du conseil départemental de l'Ain et en partie par le fonds de roulement du collège (intégré dans le budget initial)

Vote n°9 : Acte 9

Autorisation de signer la convention avec le contrat avec l'OT Pérouges Bugey Plaine de l'Ain

Résultat du vote n° 9 : Acte 9, Pour : 18 , Contre : 0 , Abstention : 0

5.5 Compte financier 2017

L'adjoint gestionnaire rappelle que l'exercice 2017 a été particulièrement marquant pour le collège : il est officiellement baptisé « Collège Sabine Zlatin » du nom de la Dame d'Izieu et s'est son premier exercice complet en « autonomie » après la séparation d'avec la cité scolaire intervenue en septembre 2016.

Elle explique que le compte financier est un arrêté des comptes au 31 décembre contrairement au budget qui est un acte de prévision de recettes et de dépenses.

C'est un document commun de l'ordonnateur et du comptable qui décrit l'exécution budgétaire (les dépenses et les recettes) et la traduction de cette exécution dans les écritures comptables.

Elle rappelle également que le compte financier doit être présenté en conseil d'administration avant le 30 avril de l'année N+1 et qu'il donnera lieu à 2 votes distincts : l'adoption « sans réserve » (en cas de refus, l'acte fera apparaître un vote contre, motivé par écrit et porté au PV) et l'affectation du résultat.

Bilan	Dépenses	406 609.63 €
	Recettes	408 003.70 €

Soit un dégageant positif de 1 394.07 €

Auquel il faut « rajouter » les amortissements pour arriver au résultat final de l'exercice 2017 de + 2 675.01 €

Le message de conclusion de l'agent comptable précise que les indicateurs financiers sont satisfaisants et que la structure financière de l'établissement est saine

Vote n° 10 : Acte 10 ,

Arrêt du compte financier sans réserve

Résultat du vote n° 10 : Acte 10, Pour : 18 , Contre : 0 , Abstention : 0

Vote n° 11 : Acte 11 ,

Affectation du résultat

Résultat du vote n° 11 : Acte 11, Pour : 18 , Contre : 0 , Abstention : 0

6. – Questions diverses

Intervention des personnels enseignants, d'éducation et de surveillance

1- Situation des agents contractuels du département pour la rentrée 2018

M. Hedon, représentant de la collectivité territoriale, précise que les personnels d'entretien seront reconduits pour l'année scolaire 2018-2019 et qu'une délégation de service public sera mise en place à la rentrée 2019.

Mme Matéo, professeur, précise que les locaux sont immenses, les personnels très réactifs et présents sur toute d'amplitude horaire d'ouverture du collège et demande ce qu'il en sera en DSP ?

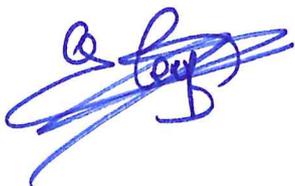
M. Hedon répond que le fonctionnement sera le même

2- Mme Matéo, professeur, donne lecture d'une motion (voir annexe 1) présentée en association avec les parents d'élèves, concernant la situation des personnels encadrants (personnels de santé et de surveillance) du collège.

La séance est levée à 19h50 .

Le Secrétaire de séance
Eliane GLEYZE

La Principale
Martine MANET



Les enseignants et les parents d'élèves
du collège Sabine Zlatin,

Belley, le 22 avril 2018

A

Madame la rectrice de l'académie de Lyon

Madame la DASEN, Directrice Académique des services de l'Education
Nationale de l'Ain

Objet : manque de personnel de surveillance et de personnel spécialisé

Motion du collège Sabine Zlatin

Nous, professeurs et parents d'élèves du collège Sabine Zlatin, déplorons le manque de personnels encadrants (personnel de santé et de surveillance) au collège.

Actuellement, le collège dispose à la vie scolaire de 7 personnes à temps complet et de 2 personnes à mi-temps pour encadrer un effectif de 993 élèves. Nous avons perdu depuis décembre 2017, 4 CUI à 24h et ceci n'a pas été compensé par des postes d'AED donc il y a un manque de 96h de présence par semaine.

La configuration de l'établissement, après 1 an et demi de fonctionnement montre ses failles car les bâtiments sont vastes et ont 4 voies d'accès et de multiples recoins, ce qui rend la surveillance des locaux compliquée. Pour assurer un travail efficace de la part de la vie scolaire et une vigilance immédiate, il faudrait plus de postes d'AED pour pouvoir gérer les surveillances de la cour, des couloirs, des salles de permanence, du restaurant scolaire, du foyer et des entrées/sorties.

Malgré la réactivité du personnel d'entretien et l'efficacité du personnel de la vie scolaire, nous constatons des dégradations récurrentes (alors que c'est un collège neuf), des bousculades fréquentes qui sont souvent évoquées par les représentants des élèves et des parents d'élèves en conseil de classe.

De la même façon, nous déplorons que le pôle médical soit réduit au minimum. Une infirmière n'est présente que 2 jours par semaine et elle doit assurer l'accueil des élèves, la mise en place des PAI ainsi que les séances de prévention sur la puberté et la sexualité avec les niveaux 6° et 3° (soit 21 classes en 1/2 groupe). Cette dernière mission, très importante, ne peut pas être ignorée et demande un investissement très important en temps.

Beaucoup d'élèves de notre secteur affrontent des problématiques pour lesquelles il faudrait un professionnel avec qui l'élève pourrait échanger et bénéficier d'un suivi dans la durée. Comment l'envisager si les personnels spécialisés de l'établissement comme l'infirmière mais aussi le Psy-En et l'AS ne sont présents que de manière perlée dans l'établissement ? Dans la mesure du possible, ces cas sont pris en considération par d'autres personnes mais sans avoir l'assurance d'être traités de manière efficace.

Du fait de ce manque, de nombreuses tâches incombent trop souvent au personnel de la vie scolaire pour lequel on déplore déjà un manque d'effectif et le climat se dégrade petit à petit.

Pour un fonctionnement correct de l'établissement, nous demandons donc des postes supplémentaires d'AED, 2 paraît être un nombre minimum pour que la vie scolaire puisse fonctionner plus efficacement et assurer des missions importantes comme l'aide aux devoirs, la prévention du décrochage scolaire, les activités périscolaires comme les clubs ou le foyer, afin que le collège soit un lieu qui joue son rôle intégrateur.

Nous demandons aussi que le temps de présence des personnels spécialisés dans l'établissement soit augmenté afin qu'ils puissent assurer convenablement les missions qui sont les leurs et qui sont essentielles pour le collège.

Les enseignants et les parents d'élèves du collège Sabine Zlatin